

RÉSUMÉ DE GÉOGRAPHIE

Terminale 2024-2025

yunus IDISSA

Le Les Potentialités l'Économie Togolaise

- **Potentialités Naturelles de l'Économie Togolaise**

- **Relief : Caractéristiques et Importance pour l'économie**

- Le relief togolais est composé de montagnes (Monts du Togo, Fazao, Alédjo, Kloto), de plateaux (Dapaong, Danyi) et de plaines (Oti, Mono).
- Le relief est relativement bas, le point culminant étant le Mont Agou (986m), et peu accidenté, dominé par des plaines.
- L'altitude faible facilite l'accès et la mise en valeur des terres.
- Les zones montagneuses constituent des sites touristiques.
- La construction de routes est facilitée par ce relief.
- Le désenclavement des régions est plus aisé.
- L'agriculture bénéficie de plaines propices à la culture.

- **Sols : Caractéristiques et Importance pour l'économie**

- Les principaux types de sols sont les sols ferrugineux tropicaux, ferralitiques, alluviaux, minéraux bruts et peu évolués, vertisols et hydromorphes.
- Les sols ferrugineux tropicaux et ferralitiques sont de bonne qualité.
- Les vertisols et hydromorphes sont de très bonne qualité.

- Les sols minéraux bruts et peu évolués sont pauvres.
- Les sols alluviaux sont propices à la riziculture.
- Environ 60% des sols sont cultivables.
- Ils constituent un réservoir de nutriments et d'eau pour les plantes.

- **Climat : Caractéristiques et Importance pour l'économie**

- Deux types de climat existent au Togo : tropical guinéen et tropical soudanien.
- Le climat tropical guinéen a deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches.
- Le climat tropical soudanien a une saison pluvieuse et une saison sèche.
- La diversité climatique favorise la diversité des sols et des cultures.
- Elle permet une spécialisation régionale des productions agricoles.
- Les microclimats montagneux favorisent le tourisme dans les plateaux ouest.
- Le climat rythme les activités saisonnières des populations.
- Le climat soudanien est propice à l'élevage au nord du pays.

- **Végétation : Caractéristiques et Importance pour l'économie**

- La végétation est composée de savanes (guinéenne et soudanienne) et de forêts (sèches, claires, galeries). On trouve aussi des mangroves.

- La forêt couvre 1/10 du pays, la savane la plus grande partie.
- On trouve des essences comme l'iroko, l'acajou, l'acacia, le rônier, le kapokier et le baobab.
- La végétation protège les sols de la dégradation.
- Elle protège les cours d'eau de l'évaporation.
- Elle stabilise les climats locaux.
- Elle lutte contre les changements climatiques en absorbant les gaz à effet de serre.
- Elle constitue un abri pour la faune et la flore.
- **Hydrographie : Caractéristiques et Importance pour l'économie**
 - L'hydrographie comprend des fleuves (Oti, Mono), rivières (Haho, Zio, Lili), lacs (Togo, Zowla) et lagunes (Lomé, Aného).
 - Le réseau hydrographique est peu dense.
 - Les cours d'eau sont peu navigables à cause de leur régime irrégulier.
 - Les lacs et lagunes sont navigables mais non connectés.
 - Les cours d'eau permettent l'irrigation.
 - Ils servent d'abreuvoir et d'abri pour les animaux.
 - Ils permettent la construction de barrages hydroélectriques.
 - Ils favorisent la pêche.
 - Ils constituent des sites touristiques (cascades, stations balnéaires, centres récréatifs).
- **Potentialités Humaines de l'Économie Togolaise**
 - **Atouts d'une population à croissance rapide**

- La population est jeune et dynamique, apte à travailler dans tous les secteurs.
- Elle représente un grand potentiel de marché.
- Le pays peut bénéficier d'un dividende démographique.
- Plus de population active et moins de jeunes à charge permettent de dynamiser l'économie.
- Des investissements dans la santé, l'éducation et la gouvernance sont nécessaires.
- **Atouts d'une population multiculturelle**
 - La diversité culturelle est un atout pour le tourisme.
 - Elle favorise la promotion des identités culturelles à travers des célébrations, fêtes, danses, folklores et art culinaire.
 - Elle promeut l'artisanat traditionnel (bijouterie, sculpture, maroquinerie, etc.).
 - Ces manifestations culturelles constituent des attractions touristiques.
- **Atouts d'une population imprégnée dans la culture agricole et artisanale**
 - La population est majoritairement agricole et ouverte aux réformes du secteur.
 - L'artisanat est ancien et diversifié.
 - Près d'un million de Togolais sont artisans et 20 000 nouveaux diplômés sortent des centres d'apprentissage chaque année.
 - La main d'œuvre est disponible grâce au développement de la formation professionnelle (lycées techniques, centres de formation artisanale).

- Des instituts et hautes écoles forment des techniciens supérieurs et ingénieurs.
- **Atouts du Littoral Togolais**
 - **Importance du littoral pour le développement**
 - Le littoral favorise le tourisme balnéaire.
 - Il permet l'extraction de ressources minières (calcaire, phosphates).
 - Il accueille des infrastructures hôtelières.
 - Il possède une plage sablonneuse de 12 km.
 - Il permet la pratique d'activités maraîchères.
 - Il permet l'extraction de coquillages.
 - Il offre la possibilité de dessaler l'eau de mer.
 - Il permet le développement d'activités sportives (beach volley, handball, etc.).
 - Il favorise les activités ludiques et récréatives (sports nautiques, spectacles, etc.).
- **Ressources du Togo : Énergétiques, Minières et Halieutiques**
 - **Ressources énergétiques : potentiel et défis**
 - Les ressources énergétiques non renouvelables incluent la tourbe (Sika Condji, lac Togo).
 - Les ressources renouvelables incluent l'énergie solaire (centrale de Blitta, projets à Sokodé et Dapaong), l'hydroélectricité (Mono, Oti, Zio), l'énergie éolienne, le biogaz et le biocarburant.
 - Le Togo ne dispose pas de pétrole, gaz naturel, charbon ni de géothermie.
 - La production énergétique est insuffisante, créant une forte dépendance.
 - **Ressources minières : exploitation et perspectives**

- Le phosphate est le premier produit d'exportation (40% des recettes), avec des réserves estimées à 2 milliards de tonnes (régions Maritime et Kara).
- Le calcaire et la dolomie sont exploités par WACEM et Scantogo (Région Maritime).
- Le marbre est exploité par POMAR-Togo (régions Plateaux et Centrale).
- L'or est exploité artisanalement (régions Plateaux, Centrale et Kara).
- Le fer (500 millions de tonnes), la chromite (50 000 tonnes) et le manganèse (6 millions de tonnes) sont en phase de faisabilité ou de certification.
- L'argile, le sable en verre et le gravier sont également présents.
- La bauxite, le zinc, le plomb, le cuivre, etc. sont en cours d'étude.
- **Ressources halieutiques : diversité et importance**
 - Les ressources halieutiques comprennent poissons et organismes marins et d'eau douce (tilapia, crabes, crevettes, sardines, thon, etc.).

Problèmes du développement de l'économie togolaise

- **Problèmes institutionnels et de bonne gouvernance**
 - **Lacunes dans la mise en œuvre des textes et la gestion des projets**

- Non-application des textes par les institutions de développement.
- Mauvaise gestion des projets de développement économique.
- Opacité des contrats et des comptes.
- Non-traçabilité des licences d'exploitation.
- Corruption accrue et manque de performance des institutions.
- Manque de transparence freinant le développement des sociétés.
- **Problèmes énergétiques**
 - **Dépendance extérieure et insuffisance des sources d'énergie**
 - Importation d'hydrocarbures et d'électricité (Nigéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Sahel).
 - Togo non-producteur de pétrole et insuffisance de production des barrages.
 - Pénuries de carburant freinant les activités économiques.
 - Délestages dus aux rationnements des fournisseurs et au non-paiement des factures.
 - Coût élevé de l'énergie dû aux fluctuations des cours mondiaux et à la hausse des prix.
- **Problèmes d'infrastructures**
 - **Insuffisance et état des infrastructures de transport et de communication**
 - Régions rurales enclavées, difficultés d'évacuation des produits.
 - Produits périssables se détériorant faute de moyens de conservation et de transport.

- Réseau de télécommunications instable et coûteux, freinant les transactions et le développement.
- Coût élevé des communications et d'internet au Togo par rapport aux pays voisins de la CEDEAO.
- **Problèmes financiers**
 - **Difficultés d'accès aux capitaux et taux d'intérêt élevés**
 - Faible revenu par habitant, limitant l'investissement et le développement.
 - Faible épargne due aux faibles revenus et à la consommation directe.
 - Difficulté de mobilisation des ressources financières.
 - Taux d'intérêt élevés pour les crédits aux PME, freinant leur croissance.
- **Problèmes socio-culturels**
 - **Facteurs sociaux et culturels entravant le développement**
 - Absence de couverture sociale, impactant la santé et l'économie.
 - Sous-emploi et utilisation inefficace de la main-d'œuvre.
 - Faible rémunération des ouvriers, limitant la consommation et le dynamisme économique.
 - Incivisme, consommation de drogue et recherche de gain facile.
 - Montée de l'extrémisme violent, impactant l'économie et la sécurité.
 - Dégradation des valeurs morales et impact des réseaux sociaux.
 - Corruption et détournement de fonds publics, freinant la prospérité des entreprises.

- **Problèmes techniques**
 - **Obstacles techniques au développement économique**
 - Matériel de production agricole archaïque et faible mécanisation.
 - Vétusté des machines dans les usines de production.
 - Mauvaise conception des routes et des immeubles, freinant le désenclavement et l'écoulement des produits.
 - Faible aménagement des sites touristiques, limitant le développement des services liés au tourisme.
 - Inadaptation formation-emploi, difficulté d'insertion professionnelle des jeunes.
 - Faible promotion des startups.
 - Faible numérisation des services, limitant le développement économique.
- **Problèmes de débouchés**
 - **Difficultés d'écoulement des produits sur le marché**
 - Exiguïté du marché intérieur et concurrence déloyale des pays développés.
 - Concurrence inter-États et protection des marchés intérieurs.
 - Difficultés de libre circulation des biens dans l'espace CEDEAO, freinant l'intégration régionale.
- **Contraintes de la mondialisation, concurrence Problèmes environnementaux**
 - **Impact environnemental du développement économique**
 - Destruction du couvert végétal, impactant la pluviométrie et l'agriculture.

- Dégradation des terres, réduisant les rendements agricoles.
- Pollution environnementale, affectant la santé et la production.

Réformes de l'économie togolaise

- **Réformes dans l'agriculture togolaise**
 - **Programme National d'Investissement et de Sécurité Alimentaire (PNIASA)**
 - Amélioration de la couverture des besoins alimentaires par la production nationale.
 - Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 - Amélioration de la balance commerciale agricole.
 - Progression du budget d'investissement en ressources internes et externes.
 - Augmentation de la part des dépenses publiques du secteur agricole.
 - Croissance du sous-secteur de la production végétale.
 - Amélioration du taux d'autosuffisance céréalière.
 - **Programme National d'Investissement Alimentaire et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN)**
 - Renforcement et mise en œuvre d'instruments pour valoriser les potentialités du Togo.
 - Incitation des acteurs publics et privés à joindre leurs efforts.

- Impacts générés à travers quatre effets correspondants chacun à l'objectif d'un axe.
- Ciblage de 1 733 600 exploitants agricoles familiaux, majoritairement jeunes et femmes.
- Ciblage de 2 000 entreprises (PME/PMI et TPE).
- Croissance du produit intérieur brut agricole (PIBA) de 10%.
- Amélioration de la balance commerciale agricole de +15%.
- **Projet de Développement de la Production Rizicole dans la région de la Kara (PDPR-K)**
 - Cofinancement par la BADEA et la République Togolaise.
 - Durée de vie de six ans.
 - Zone d'intervention couvrant les sept préfectures de la région de la Kara.
 - Amélioration des revenus des intervenants de la filière riz.
 - Augmentation de la production nationale de riz.
 - Contribution à la réduction des importations de riz au Togo.
 - Amélioration des revenus des producteurs.
 - Formation et renforcement des capacités.
- **Projet d'Aménagement hydro agricole de la Basse Vallée du fleuve Mono (PBVM)**
 - Réhabilitation et aménagement des périmètres irrigués dans la basse vallée du fleuve Mono.
 - Protection contre les inondations.
 - Mise en place d'une mini-adduction d'eau potable pour l'alimentation en eau de la population.

- Construction de 12 latrines communautaires et 75 latrines familiales.
- Extension de la ligne électrique sur 9 km.
- Construction de magasins pour le stockage des récoltes.
- Acquisition de 7 machines pour le battage des récoltes.
- Réhabilitation de 496,5 ha de l'ancien périmètre d'Agomé Glozou.
- **Réformes dans l'industrie togolaise**
 - **Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA)**
 - Zone économique multimodale dédiée à la transformation des matières premières agricoles locales.
 - Transformation du coton et du soja.
 - Port sec, terminal à conteneurs et parking gros porteurs opérationnels.
 - Production de 30 000 véhicules par mois (M. Auto Electric Mobility).
 - Confection de textile (Togo Clothing Company).
 - Transformation du soja en huile comestible (Togo Agro-Ressources).
 - Travail du bois (Wood Industries SARL).
 - **Réformes de la Chambre du Commerce et d'Industrie (CCIT)**
 - Amélioration du fonctionnement et soutien au secteur privé.
 - Renforcement de la collaboration.
 - Modernisation et digitalisation.
 - 6% des entreprises déclarées au Togo génèrent 88% du chiffre d'affaires total.

- Plus de 90% des entreprises togolaises sont de taille modeste.
 - Chiffre d'affaires inférieur à 60 millions FCFA pour la majorité des entreprises.
- **Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE-Togo)**
 - Prévention des tractations malhonnêtes et du détournement de revenus.
 - Transparence des paiements et des revenus.
 - Renforcement de l'obligation de rendre des comptes.
 - Pression sur les gouvernements pour l'affectation des revenus aux services de base.
- **Réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires**
 - Création d'un environnement favorable aux investissements et à la croissance économique.
 - Création d'entreprises, transfert de propriété, raccordement à l'électricité.
 - Accès aux crédits, paiement des impôts, exécution des contrats.
 - Classement du Togo dans le Doing Business de la Banque mondiale amélioré.
 - Attraction des investissements, création d'entreprises, accès au financement.
 - Amélioration des infrastructures.
- **Réformes dans le commerce togolais**
 - **Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (SEGUCE)**
 - Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo.

- Dématérialisation des procédures d'enlèvement des marchandises au Port Autonome de Lomé.
 - Paiement en ligne des factures.
 - Augmentation des importations et exportations.
 - Réduction des délais et des coûts d'importation et d'exportation.
 - Amélioration de la transparence et de l'efficacité des opérations commerciales.
- **Charte des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME)**
 - Soutien et promotion du développement des TPME.
 - Contribution de 40% au PIB et création de 60% des emplois du secteur privé.
 - Facilité d'accès au financement pour les TPME.
 - Renforcement des compétences des entrepreneurs et amélioration de la gestion des entreprises.
 - Facilitation des démarches administratives.
- **Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB)**
 - Mise en œuvre de la politique nationale de développement à la base.
 - Construction de marchés, écoles et centres de santé en zones rurales et urbaines.
 - Renforcement des compétences des jeunes et des femmes pour l'entrepreneuriat et l'emploi.
 - Réduction de la pauvreté et renforcement de la cohésion sociale.
- **Réformes dans le tourisme togolais**

- **Stratégie nationale de redynamisation du tourisme**
 - Transformation du secteur touristique en moteur de croissance économique.
 - Développement du tourisme domestique.
 - Amélioration des infrastructures et des services touristiques locaux.
 - Promotion de l'écotourisme.
 - Formation et qualification.
- **Projet « Amélioration des capacités entrepreneuriales des acteurs du tourisme »**
 - Formation.
 - Visites d'étude.
 - Financement et partenariats.
 - Renforcement des compétences.
- **Plateforme « Togo Tourisme »**
 - Ressource pour découvrir les merveilles du Togo.
 - Présentation de la diversité des paysages et des cultures du pays.
 - Mise en avant des destinations populaires comme Lomé, Kpalimé et Aného.
- **Base de données touristiques (DATAtourisme)**
 - Plateforme nationale rassemblant et diffusant des informations touristiques en open data.
 - Données provenant de l'Office du Tourisme, des Agences Départementales et des Comités Régionaux du Tourisme.
 - Descriptions de sites touristiques, événements et informations pour les acteurs du tourisme.
 - Mises à jour quotidiennes et disponibilité en différents formats.

- **Réformes dans les transports et télécommunications**
 - **Politique d'aménagement des infrastructures et de construction de marchés modernes**
 - Amélioration des infrastructures de transport et modernisation des marchés.
 - Construction de nouvelles autoroutes et réhabilitation des routes existantes.
 - Amélioration du transport urbain avec de nouveaux bus et des infrastructures améliorées.
 - Modernisation du port de Lomé et des aéroports.
 - Construction de nouveaux marchés modernes dans plusieurs villes.
 - Amélioration des infrastructures existantes.
 - **Règlement n° 14/2005/CM/UEMOA**
 - Limites spécifiques pour la largeur, la longueur, la hauteur et le poids des véhicules autorisés à circuler dans les États membres de l'UEMOA.
 - **Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP)**
 - Régulation des secteurs des communications électroniques et des services postaux.
 - Concurrence loyale entre les opérateurs de télécommunications.
 - Protection des consommateurs et garantie de la qualité des services.
 - Encouragement de l'innovation et du développement des infrastructures numériques.
 - Supervision de la régulation des tarifs et des conditions d'accès aux réseaux.

- **Déploiement de la fibre optique**
 - Programme de déploiement de la fibre optique pour améliorer l'accès à Internet haut débit.
 - Amélioration de la qualité des services de télécommunications, notamment en zones rurales.
- **Définition de nouveaux principes tarifaires de communication**
 - Promotion d'une concurrence équitable.
 - Protection des consommateurs.
 - Encouragement de l'innovation.
 - Accessibilité.
- **Création du CERT.tg (Centre national d'alerte et de réaction aux menaces informatiques)**
 - Composante essentielle de l'arsenal cybersécuritaire du pays.
 - Identification et analyse des cybermenaces.
 - Réponse rapide aux incidents de cybersécurité.
 - Sensibilisation et formation en cybersécurité.
- **Réformes dans les finances**
 - **Secrétariat permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF)**
 - Coordination et suivi des réformes économiques et des programmes financiers.
 - Mise en œuvre efficace des réformes économiques.
 - Suivi des programmes financiers en cours.
 - Coordination des actions entre les différents acteurs impliqués.

- **Évaluation du système de gestion des finances publiques (PEFA)**
 - Mesure de la performance des systèmes de gestion des finances publiques.
 - Discipline budgétaire globale.
 - Allocation stratégique des ressources.
 - Prestation efficace des services.
- **Loi portant code des investissements**
 - Promotion, facilitation et protection des investissements durables et responsables.
 - Promotion de l'emploi et création d'emplois qualifiés.
 - Valorisation des ressources locales et transfert de compétences.
 - Développement des exportations et innovation technologique.
- **Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA)**
 - Amélioration de l'accès au financement pour les agriculteurs et les petites entreprises agricoles.
 - Facilitation de l'accès au crédit.
 - Renforcement des chaînes de valeur agricoles.
 - Promotion de l'inclusion financière.
- **Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP)**
 - Renforcement de l'employabilité et promotion de l'entrepreneuriat.
 - Création d'emplois dans des filières comme le maïs, le manioc, le soja, les petits ruminants et la volaille.

- Augmentation de la production agricole et amélioration des revenus des jeunes agriculteurs.
- Renforcement de l'économie rurale.
- **Réformes dans la formation**
 - Adoption du Dispositif de Passerelles
 - Renforcement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.
 - Accueil d'un plus grand nombre d'étudiants dans les formations techniques et professionnelles.
 - Amélioration de la qualité de la formation.
 - Rendre les formations plus attractives pour les jeunes.
 - **Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD)**
 - Formations professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail.
 - Formations en aquaculture, élevage et bâtiment.
 - Acquisition de compétences professionnelles dans des secteurs prioritaires.
 - Facilitation de l'insertion professionnelle.
 - Contribution au développement des filières de production, transformation et commercialisation.
 - **Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI)**
 - Formations professionnelles dans divers domaines industriels.
 - Métallerie, soudure, électromécanique, climatisation et froid industriel, mécanique industrielle et mécanique Diesel.

- Amélioration de la formation professionnelle des jeunes et renforcement de l'expertise en insertion professionnelle.
- Formation par alternance et intégration de nouvelles approches pédagogiques.
- **Réformes dans la protection de l'environnement**
 - **Programme de Mobilité Verte**
 - Promotion de l'utilisation de véhicules moins polluants et de modes de transport durables.
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre.
 - Alignement sur les engagements du Togo dans le cadre de l'Accord de Paris.
 - **Réhabilitation des zones sujettes à la déforestation**
 - Réhabilitation des forêts naturelles.
 - Développement d'agroforesteries.
 - Établissement de nouvelles plantations.
 - Restauration des galeries forestières.
- **Réhabilitation et Restauration**
 - Restauration des habitats naturels pour préserver la biodiversité.
 - Mise en place de programmes de reboisement et de replantation.
 - Sensibilisation des communautés locales à l'importance de la protection de l'environnement.
 - Évaluation des impacts des projets de restauration sur les écosystèmes.
 - Intégration de pratiques durables dans l'utilisation des ressources naturelles.

Les Mécanismes de la Mondialisation

- **Définition et facteurs de la mondialisation**

- **Définition de la mondialisation**

- La mondialisation est un processus d'ouverture des économies nationales sur un marché mondial.
 - Elle entraîne une interdépendance croissante des pays.
 - Elle implique une interaction généralisée entre les différentes parties du monde.
 - Elle a été favorisée par des facteurs historiques tels que la découverte de l'Amérique.

- **Les facteurs historiques**

- La découverte de l'Amérique a marqué le début des échanges internationaux entre l'Afrique, l'Amérique et l'Europe.
 - Ce commerce transatlantique a posé les bases de la mondialisation.
 - Les Européens ont institué ces flux d'échanges pour la mise en valeur des terres du nouveau monde.
 - Ce système a permis l'essor du commerce international et la circulation des biens et des personnes.

- **La révolution des transports**

- Les progrès techniques et scientifiques du XIXe siècle ont facilité, accéléré et intensifié les échanges.
 - Ces innovations ont permis une circulation plus rapide et plus efficace des biens et des personnes.

- Le développement des infrastructures de transport a contribué à la réduction des distances et des coûts.
 - L'amélioration des moyens de transport a favorisé l'intégration des marchés mondiaux.

- **La révolution du numérique**

- Les télécommunications permettent une circulation plus rapide des informations.
 - Les innovations techniques et technologiques ont permis le développement des hubs et des pôles technologiques.
 - La réduction du temps et des distances a favorisé les échanges et la communication à l'échelle mondiale.
 - La publicité a gagné en puissance grâce aux TIC, augmentant considérablement les ventes.

- **Les acteurs de la mondialisation**

- **Les acteurs politiques**

- Les États lancent les principes de la mondialisation en facilitant la libre circulation des produits.
 - Ils organisent des regroupements régionaux (CEDEAO, UA, UE, ALENA, etc.).
 - Ils suppriment progressivement les entraves à la circulation des marchandises.
 - Ils contrôlent le respect du droit national et international et gèrent les accords bilatéraux, régionaux et internationaux.

- **Les organisations internationales et régionales**

- Les organisations internationales (ONU, OMC, BM, FMI, OMS) et régionales (UA, CEDEAO, UEMOA) encadrent les échanges internationaux.

- Elles tentent de protéger les intérêts des pays du Sud.
- Elles établissent des règles et des normes pour le commerce international.
- Elles favorisent la coopération entre les États et la résolution des conflits.
- **Les acteurs économiques : Firmes Multinationales (FMN)**
 - Les FMN constituent des acteurs essentiels de la mondialisation.
 - Elles réalisent d'importants investissements directs à l'étranger.
 - Elles sont parfois plus puissantes que les États dans lesquels elles interviennent.
 - Elles façonnent le monde à leur profit grâce à leur poids économique et social et leur influence politique.
- **Les ONG**
 - Elles contribuent à l'émergence d'une société civile mondiale.
 - Elles agissent pour des causes internationales (humanitaires, environnement, droits de l'homme).
 - Elles influencent l'économie mondiale en promouvant, par exemple, le commerce équitable.
 - Elles n'ont pas de réels pouvoirs politiques.
 - Elle constitue un pouvoir économique réel grâce aux transferts d'argent et aux investissements dans les PME du pays d'origine.

- Elle représente le prolongement de la nation hors des frontières par le biais des consulats et ambassades.
- Elle joue un rôle important dans le développement économique des pays d'origine.
- Elle facilite les échanges culturels et les transferts de compétences.
- **Structures de promotion du commerce international**
 - Ces structures facilitent l'accès des pays en voie de développement aux marchés des pays développés.
 - L'AGOA (African Growth and Opportunity Act) entre les USA et les pays d'Afrique subsaharienne en est un exemple.
 - Elles contribuent à la croissance économique des pays en développement.
 - Elles favorisent l'intégration des pays en développement dans le système commercial mondial.
- **Le fonctionnement de la mondialisation**
 - **Les échanges internationaux**
 - La mondialisation repose sur des échanges internationaux sans précédent de marchandises, d'informations et de capitaux.
 - La révolution des transports et des télécommunications a permis un raccourcissement des délais.

- Le commerce en ligne, la publicité et le coaching à distance sont des exemples de l'impact de cette révolution.
- Les échanges internationaux sont facilités par la réduction des barrières douanières et la libéralisation des marchés.
- **La mobilité des personnes**
 - La mondialisation implique la mobilité des personnes à travers les migrations lointaines et le tourisme.
 - On estime à 210 millions (3% de la population mondiale) le nombre de personnes résidant hors de leur pays de naissance.
 - La réduction et la meilleure gestion du temps de voyage favorisent la mobilité des personnes.
 - Les migrations contribuent aux échanges culturels et aux transferts de compétences.
- **Flux de capitaux, d'informations et de services**
 - La mondialisation est une globalisation financière avec 4000 milliards de dollars échangés par jour en 2010.
 - La diffusion de l'information est accélérée avec 1,7 milliard d'internautes en 2010.
 - Les transactions de capitaux sont plus faciles et moins contraintes.
 - Les informations circulent à très grande vitesse et les services multiformes sont disponibles à distance.
- **Les zones d'échange dans la mondialisation**
 - **Les foyers moteurs**
 - La Triade (UE, Amérique du Nord, Japon/Corée du Sud), les grandes façades

maritimes et les grandes métropoles sont les foyers moteurs.

- Elles jouent un rôle structurant par leur influence politique, idéologique, économique, scientifique et culturelle.
- En 2010, 85% des flux mondiaux de capitaux étaient concentrés dans la Triade.
- Ces zones sont caractérisées par une forte concentration d'activités économiques et financières.
- **Les foyers en expansion**
 - Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) constituent les foyers en expansion.
 - Ils s'affirment de plus en plus sur les plans politique, économique, scientifique et idéologique.
 - En 2015, les BRICS étaient à l'origine de 60% de la croissance économique mondiale.
 - Ils entretiennent des relations tendues avec les foyers moteurs de la mondialisation.
- **Les pays au décollage difficile**
 - Les pays en voie de développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ont des difficultés à s'insérer dans les circuits productifs mondiaux.
 - Leur poids en termes de commerce, de transactions de capitaux et de politique est faible.
 - La part de l'Afrique dans le commerce mondial est estimée à 2%.
 - Ils servent de réservoirs de matières premières et de débouchés pour les produits

manufacturés des foyers moteurs et des foyers en expansion.

Conséquences et Contestations de la Mondialisation

- **Conséquences de la mondialisation**

- **Conséquences économiques**

- Croissance économique mondiale et accès à de nouveaux marchés et technologies.
- Augmentation des échanges commerciaux et des investissements internationaux.
- Accroissement des inégalités de revenus entre pays développés et en développement.
- Délocalisation d'industries et pertes d'emplois dans les pays développés.
- Exploitation des ressources et de la main-d'œuvre des pays en développement.
- Domination des cartels et des trusts, espionnage et piratage économiques.
- Baisse des salaires et des possibilités d'emploi dans les pays en développement.

- **Conséquences politiques**

- Accès à l'information en temps réel sur les conflits, permettant aux ONG et à l'opinion internationale de faire pression.
- Renforcement du contrôle des États aux frontières en raison de l'augmentation des flux humains et d'informations.

- Marginalisation de certaines régions du monde en raison de conflits locaux et régionaux.
- Fragilisation de l'État et réduction de son contrôle sur son espace économique et social.
- Influence croissante des firmes transnationales, des mouvements altermondialistes et des ONG.
- Intervention de ces acteurs dans des domaines traditionnellement réservés à l'État.

- **Conséquences culturelles**

- Brassage culturel grâce à l'augmentation du tourisme de masse.
- Érosion des cultures traditionnelles et perte de coutumes et de pratiques uniques.
- Tensions identitaires dans les pays où coexistent des sociétés culturellement différentes.
- Conflits identitaires à l'échelle mondiale comme source principale du terrorisme.

- **Conséquences environnementales**

- Prise de conscience planétaire des risques écologiques et adoption de pratiques plus responsables.
- Initiatives internationales pour lutter contre le réchauffement climatique (Sommet de la Terre, Kyoto).
- Augmentation de la pollution et destruction des ressources naturelles due aux délocalisations industrielles.

- Menaces sur la biodiversité : diminution des ressources naturelles, déforestation, destruction des écosystèmes.
- Raréfaction des ressources de pêche des océans.
- Usages mal maîtrisés de certaines technologies comme le nucléaire et les OGM.
- **Conséquences sociales et territoriales**
 - Création d'emplois.
 - Urbanisation rapide des territoires.
 - Relativisation des frontières des États.
 - Fragilisation de l'État.
 - Réduction du contrôle de l'État sur son espace et les flux.
 - Pertes d'emplois.
 - Accroissement des inégalités.
- **Contestations de la mondialisation**
 - **Mouvement antimondialiste**
 - Critique de la mondialisation économique comme fruit du capitalisme mondial, profitant aux grandes entreprises et creusant les inégalités.
 - Dénonciation de la perte de souveraineté des États face aux multinationales et de l'épuisement des ressources naturelles.
 - Proposition de démondialisation par l'abolition du libre-échange, le protectionnisme, la décroissance et la relocalisation de la production.
 - **Mouvement altermondialiste**
 - Encadrement de la mondialisation pour promouvoir une économie sociale et solidaire.

- Lutte contre les OGM, les atteintes à l'environnement, l'accaparement des terres et les violations des droits de l'homme.
- Promotion de pratiques commerciales justes, de marchés locaux solidaires, d'associations entre consommateurs et producteurs et de banques d'investissement solidaires.
- Exigence de qualité et de traçabilité des produits.
- Renforcement des systèmes de protection sociale pour les travailleurs touchés par la délocalisation et l'automatisation.
- **Résistance culturelle**
 - Critique de l'impact des technologies de la communication et de l'information sur l'aménagement des espaces sociaux et culturels.
 - Dénonciation de l'apparition d'identités transnationales et de communautés de la diaspora, créant un déséquilibre entre le milieu familial et la communauté d'accueil.
 - Remise en question des notions traditionnelles de citoyenneté liées à l'État-nation.
 - Critique du brassage culturel et de la prolifération de la culture occidentale, menaçant les cultures locales.
 - Promotion d'un retour aux valeurs et cultures locales.

Le Togo dans la Mondialisation

- **L'intégration du Togo dans l'économie mondiale**

- **L'importance des échanges commerciaux pour le Togo**

- Le Togo, grâce à son port, est un acteur important des échanges internationaux, notamment en Afrique de l'Ouest.
- L'ouverture sur le marché mondial permet de dynamiser l'économie togolaise.
- La mondialisation pose des défis au Togo : concurrence internationale, dépendance aux marchés mondiaux et enjeux environnementaux.
- Le Togo doit s'adapter pour maximiser les bénéfices de la mondialisation tout en gérant ses conséquences.
- Le Togo est un hub logistique majeur en Afrique de l'Ouest.
- La participation du Togo aux échanges internationaux lui permet de dynamiser son économie.
- Le Togo doit faire face à la concurrence internationale et à la dépendance aux marchés mondiaux.

- **Les échanges commerciaux au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO**

- La Côte d'Ivoire est le principal partenaire commercial du Togo au sein de l'UEMOA.
- Le Burkina Faso et le Bénin sont d'autres partenaires commerciaux importants pour le Togo dans l'UEMOA.
- Le Togo représente une faible part des échanges au sein de la CEDEAO (1%).

- Le Nigéria et la Côte d'Ivoire dominent les échanges au sein de la CEDEAO.
- Le Ghana et le Nigéria sont les principaux marchés du Togo dans la CEDEAO.
- Le Togo exporte vers plusieurs pays de l'UEMOA, dont la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali, le Bénin, le Niger et le Sénégal.
- Le port de Lomé est une porte maritime importante pour le Sahel, avec plus de 90% du trafic en transit dominé par les pays de l'AES.

- **Les échanges commerciaux avec le reste du monde**

- Le Togo échange avec le reste du monde grâce au port autonome de Lomé.
- Le port de Lomé est le 5ème port de conteneurs d'Afrique et le 1er sur la côte ouest d'Afrique subsaharienne.
- Le Togo est un important exportateur de phosphates.
- Le Togo est le premier exportateur mondial de soja biologique vers l'espace Schengen.
- Le Togo affiche un déficit commercial important.
- La Chine, l'Inde et la Turquie sont les principaux fournisseurs du Togo.
- Le Togo importe des produits agro-chimiques, des automobiles et des produits pharmaceutiques.
- Le Togo exporte principalement des phosphates, du soja, des emballages plastiques, de l'huile de palme raffinée, des produits de beauté, des tourteaux de soja, du

bitume de pétrole, du clinker et des motocycles.

- **Les défis de la mondialisation pour le Togo**

- **Les problèmes politiques liés à la mondialisation**

- Ingérence des puissances occidentales et des multinationales dans les affaires intérieures du Togo.
- Dégradation des déséquilibres existants, aggravant la pauvreté.
- Marginalisation du Togo dans les échanges commerciaux, la production et l'investissement mondial.
- L'ingérence politique peut prendre la forme d'influence dans la gestion de crises sanitaires comme la COVID-19.
- La dégradation des déséquilibres existants entrave le développement du Togo.
- La faible participation du Togo aux échanges commerciaux, à la production et à l'investissement mondial le marginalise.
- L'ingérence politique peut affecter la souveraineté du Togo.

- **Les problèmes économiques liés à la mondialisation**

- Niveau d'endettement extérieur insoutenable.
- Détérioration des termes de l'échange.
- Accentuation des inégalités dans le monde.
- Contraintes de l'OMC.
- Concurrence internationale.
- Dépréciation des produits locaux.
- Non-compétitivité des produits locaux.
- Balance commerciale déficitaire.

- Absence de souveraineté monétaire.

- **Les problèmes sociaux liés à la mondialisation**

- Mauvais traitements des ouvriers locaux.
- Non-respect du SMIG.
- Non-respect des heures réglementaires de travail.
- Absence de couverture sociale.
- Accaparement des terres par les multinationales.
- Paupérisation des populations rurales et corruption.
- Inégalités socio-économiques entre zones rurales et urbaines.
- Valorisation de la main-d'œuvre extérieure.
- Le niveau de pauvreté est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain au Togo.

- **Les problèmes environnementaux liés à la mondialisation**

- Pollution due aux usines délocalisées des pays développés.
- Pollution due à l'extraction minière.
- Surexploitation des terres agricoles.
- Destruction du couvert végétal.
- La gestion des déchets importés, comme les véhicules d'occasion, pose des problèmes environnementaux.
- L'extraction minière, notamment de phosphate, pollue l'environnement.
- L'agriculture intensive contribue à la surexploitation des terres et à la dégradation de l'environnement.

- **La destruction du couvert végétal a des conséquences négatives sur la biodiversité et Conclusion : Les perspectives pour le Togo**
 - **Tirer profit de la mondialisation tout en gérant ses défis**
 - La mondialisation offre des opportunités au Togo, notamment grâce au port de Lomé.
 - Le Togo doit relever des défis importants : protéger les entreprises locales, diversifier l'économie et promouvoir un développement durable.
 - Des politiques adaptées sont nécessaires pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.
 - Le port de Lomé est un atout majeur pour l'intégration du Togo aux échanges internationaux.
 - La diversification de l'économie permettra de réduire la dépendance aux fluctuations des marchés extérieurs.
 - Le développement durable est essentiel pour assurer un avenir prospère au Togo.
 - L'objectif est de permettre au Togo de se hisser au rang des pays développés.

Le modèle de développement économique de la Corée

- **Présentation de la Corée du Sud**
 - **Situation géographique et caractéristiques**

- La Corée du Sud est située en Asie de l'Est.
 - Elle est bordée au nord par la Corée du Nord, au sud par le détroit de Corée, à l'est par la mer du Japon et à l'ouest par la mer Jaune.
 - Sa capitale est Séoul.
 - Son territoire est majoritairement montagneux (70%).
 - Sa superficie est de 98 480 km².
 - En 2024, sa population est de 52 499 621 habitants, majoritairement féminine.
- **Données démographiques et économiques**
 - Le taux de croissance démographique est de - 0,24% par an.
 - La monnaie officielle est le Won.
 - La langue officielle est le coréen.
 - En 2024, la Corée du Sud est la 13^{ème} puissance économique mondiale.
 - Le taux d'alphabétisation est de 100% en 2020.

- **Fondements du développement économique de la Corée du Sud**

- **Aspects institutionnels et politiques**
 - La constitution de 1988 instaure un régime démocratique avec séparation des pouvoirs.
 - Les institutions républicaines sont stables et fortes.
 - Le passage à un État libéral en 1988 marque la fin du régime militaire.
 - Le mandat présidentiel est de 5 ans, non renouvelable.
 - La Corée du Sud a choisi une politique de croissance verte à faible émission de carbone.

- La loi anti-corruption de 1961 et le rétablissement des relations diplomatiques avec le Japon en 1966 ont favorisé le développement.
- **Infrastructures et économie**
 - Les infrastructures sont modernes et avancées grâce à des investissements publics et privés.
 - Des projets d'infrastructures importants ont été réalisés, notamment la construction de voies de communication performantes et d'un complexe sidérurgique à Ulsan à partir de 1962.
 - La réforme économique s'est déroulée en trois phases : substitution aux importations, exportation audacieuse et développement des industries lourdes.
 - Des conglomérats puissants comme Samsung, LG, Hyundai et SK contribuent à la croissance économique.
 - Le libre-échange et la décentralisation industrielle sont des piliers de l'économie.
 - La priorité est donnée aux nouvelles technologies.
 - La politique monétaire vise à mobiliser l'épargne nationale.
- **Aspects sociaux et éducation**
 - L'éducation et la formation sont considérées comme des piliers du développement.
 - Des investissements massifs ont été réalisés dans l'éducation, promouvant une culture de l'excellence et la démocratisation de l'accès à l'éducation.

- L'éducation est orientée vers les secteurs porteurs.
- Il existe un sens aigu des obligations, notamment le respect des aînés.
- Le taux de chômage est faible (2,7% en 2023).
- La culture traditionnelle confucéenne influence le modèle social.
- L'influence du modèle économique japonais a également joué un rôle.
- **Place de la Corée du Sud dans le monde**
 - **Performance économique et industrielle**
 - 4ème rang mondial des pays les plus performants en éducation.
 - 70% des jeunes de 25 à 35 ans ont suivi une formation d'enseignement supérieur.
 - 7ème exportateur mondial et 9ème importateur mondial.
 - 6ème rang sur 62 pays dans l'industrie.
 - 11ème rang mondial en termes de PIB grâce à son modèle agricole (2016).
 - Transports et infrastructures
 - Plus de 110 000 km de réseau routier, 4 800 km d'autoroutes et 4 100 km de réseau ferroviaire.
 - 41ème rang mondial en termes de transport en 2019.
- **Limites du modèle économique de la Corée du Sud**
 - **Endettement et fragilité économique**
 - La dette publique est élevée (667,31 milliards d'euros en 2021 et 828,1 milliards USD en 2024).

- L'économie est fragile et dépendante de l'extérieur (70% du PIB).
- **Défis démographiques et compétitivité**
 - Le vieillissement de la population et la baisse de la croissance démographique (-0,24% par an) posent des défis.
 - La Corée du Sud perd en compétitivité face aux nouveaux concurrents, avec une baisse du PIB de 100,4% à 93,5% fin 2023.
 - 2ème fabricant mondial de navires en 2024.

L'Afrique du Sud : Un Pays Émergent

- **Présentation de l'Afrique du Sud**
 - **Situation géographique et caractéristiques**
 - L'Afrique du Sud est le pays le plus méridional d'Afrique australe.
 - Sa superficie est de 1 219 090 km², soit 2,2 fois celle de la France et 22 fois celle du Togo.
 - Elle est bordée par la Namibie, le Botswana, le Zimbabwe, le Mozambique et l'Eswatini.
 - L'océan Indien borde sa côte sud-est et l'océan Atlantique sa côte ouest.
 - Le Lesotho, un petit État indépendant, est enclavé en son centre.
 - Pretoria est la capitale de l'Afrique du Sud.
 - **Importance et performances économiques**

- L'Afrique du Sud a organisé la Coupe du Monde de football en 2010, une première pour un pays africain.
- Le pays enregistre des performances économiques importantes depuis la fin de l'apartheid.
- Ce succès est dû à des réformes, à la stabilité politique et au développement d'infrastructures modernes.
- L'Afrique du Sud est considérée comme une puissance économique émergente.
- **Données démographiques et diversité**
 - L'Afrique du Sud est l'un des pays les plus vastes et les plus peuplés d'Afrique.
 - Sa population est multiraciale.
 - Le pays s'ouvre sur deux océans.
- **Croissance économique et indicateurs**
 - L'Afrique du Sud a connu une croissance économique significative.
 - Les données économiques montrent une évolution positive des revenus.
 - Les indicateurs économiques sont comparés à ceux d'autres pays.
- **Fondements de l'émergence de l'Afrique du Sud**
 - **Fondements institutionnels**
 - Passage du système d'apartheid à un système démocratique.
 - Adoption d'une nouvelle constitution en 1996.
 - Mise en place d'une démocratie relativement stable.
 - Existence d'institutions fortes, stables et respectées.

- **L'apartheid et sa fin**
 - L'apartheid était un système de ségrégation raciale instauré en 1948, accordant la suprématie aux Blancs.
 - Ce système a été marqué par des émeutes, des contestations politiques et un isolement international.
 - La lutte menée par des figures clés de l'ANC, comme Nelson Mandela, a contribué à la fin de l'apartheid.
 - La sagesse de Nelson Mandela, libéré en 1990, a joué un rôle crucial dans la transition politique.
- **Transition politique et nouvelle constitution**
 - Nelson Mandela a reçu le prix Nobel de la Paix en 1993 et a été élu président en 1994.
 - Une nouvelle constitution, inspirée par la Déclaration des Droits de l'Homme, a été adoptée en 1996.
 - L'Afrique du Sud est passée d'un système d'apartheid à une société plus juste et démocratique.
 - Cette transition a favorisé l'établissement d'institutions fortes et stables.
- **Fondements politiques**
 - Démocratisation du régime avec un parlement bicaméral basé sur des principes démocratiques.
 - Principe de participation citoyenne avec des élections multiraciales, l'accès à l'information et la possibilité de saisir la justice.
- Rapprochement du parlement de la population avec des gouvernements provinciaux et locaux élus.
- **Fondements infrastructurels**
 - L'Afrique du Sud est leader en matière d'infrastructures en Afrique.
 - Elle possède un réseau ferroviaire étendu de 30 400 km.
 - Son réseau routier est de 750 000 km.
 - Le pays compte 50 aéroports et 2 800 km de littoral avec huit ports maritimes commerciaux.
- **Fondements économiques**
 - Mise en place du GEAR (Growth Employment and Redistribution Strategy) en 1996 pour réduire le déficit budgétaire et l'inflation.
 - Lancement du plan ASGISA (Accelerate and Shared Growth Initiative for South Africa) en 2007 pour stimuler la croissance économique.
 - Mise en place d'une charte minière pour une plus grande participation des Sud-Africains noirs dans le secteur minier.
- **Fondements sociaux**
 - Démocratisation de l'éducation avec une augmentation des dépenses pour l'éducation des Noirs et des investissements dans l'enseignement supérieur.
 - Investissements dans les infrastructures sociales (électricité, eau potable, logements sociaux).

- Réforme foncière lancée en 1994 pour réduire les inégalités héritées de l'apartheid.
- **Place de l'Afrique du Sud en Afrique et dans le monde**
 - **Domination économique en Afrique**
 - L'Afrique du Sud est le seul pays africain membre du G20 et des BRICS.
 - Elle domine tous les secteurs de l'économie africaine.
 - Elle est leader dans l'agriculture, l'industrie, le commerce, le transport et l'éducation.
 - **Performances dans différents secteurs**
 - L'agriculture sud-africaine représente 2,4% du PIB africain et emploie 4,8% de la population.
 - L'industrie minière est un secteur clé de l'économie.
 - Le commerce est dominé par de grandes entreprises sud-africaines.
 - Le pays possède des infrastructures de transport développées.
 - Le système éducatif est performant avec des universités de renommée internationale.
- **Limites du modèle sud-africain**
 - **Inégalités et chômage**
 - L'échec de certaines réformes a maintenu des inégalités, notamment pour les Noirs.
 - Le taux de chômage est élevé, touchant particulièrement la population noire.
 - La pauvreté reste un problème important.
 - **Défis économiques et sociaux**
 - La criminalité persiste.
 - Le déficit budgétaire reste élevé.

- La part de l'industrie manufacturière a diminué.
 - Les richesses sont inégalement réparties.
 - Des disparités persistent dans l'accès à l'éducation.
- **Gouvernance et corruption**
 - L'économie est concentrée entre les mains d'une minorité riche.
 - Des crises énergétique et logistique liées à la mauvaise gestion des entreprises publiques.
 - Des dépenses publiques inefficaces et la corruption sont des problèmes importants.
 - L'investissement direct étranger est insuffisant.
 - Le pays dépend des capitaux étrangers volatils.
- **Conclusion**
 - L'Afrique du Sud a réalisé des progrès économiques importants depuis la fin de l'apartheid.
 - La stabilité politique et la constitution de 1996 ont joué un rôle clé.
 - Malgré des limites persistantes, le modèle sud-africain peut inspirer d'autres pays en développement.